

Monsieur Le Maire
Ville de Saint-Nazaire
BP 416
44606 Saint-Nazaire cedex

Saint-Nazaire, le 6 mai 2019

Monsieur le Maire de Saint-Nazaire,

Notre association VAMP (*Vivre à Méan Penhoët*), l'ADZRP (*Association Dongeoise des Zones à risques et du PPRT*) et l'Association des habitants du village de Gron ont pour vocation de défendre les riverains confrontés à des nuisances de natures différentes ayant en commun la dangerosité d'un grand nombre de polluants rejetés dans l'atmosphère par des entreprises installées sur notre territoire. Nous menons, chacune depuis un certain nombre d'années, un combat pour identifier et mesurer ces rejets et aussi en connaître les conséquences sur la santé des populations qui vivent ou travaillent sur ces territoires.

Début 2018, les chiffres inquiétants sur l'état de santé des habitants de la *CARENE* et de *CAP Atlantique* révélés par le Diagnostic Santé 2017 établi par l'ARS et l'ORS pour les vingt-deux communes des deux intercommunalités sont hélas venus confirmer nos craintes. Nous avons naïvement pensé que de tels résultats entraîneraient une étude épidémiologique pour discriminer les causes de ces chiffres préoccupants et agir sur elles. Aujourd'hui nous regrettons que cette étude, qui s'imposait comme une évidence à bon nombre d'acteurs de santé de notre territoire, ne soit toujours pas à l'ordre du jour.

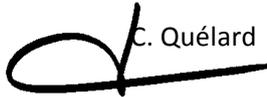
Devant cette absence de réaction des services de l'État, au mieux irresponsable au pire coupable, nous avons décidé d'appeler nos concitoyens à nous rejoindre pour exiger cette étude épidémiologique indispensable, à travers la signature de la pétition ci-jointe, dont vous avez sans doute déjà entendu parler. Cette pétition papier permet d'échanger avec les pétitionnaires, elle reçoit un accueil très favorable et a déjà recueilli plus de 2 000 signatures.

Une telle étude ne relevant pas des compétences de la *CARENE* d'après Madame Hameau et Monsieur Aafort et l'ARS ignorant nos demandes répétées nous nous interrogeons sur nos interlocuteurs. N'y a-t-il personne sur notre territoire qui soit responsable de la santé publique ?

Ainsi Monsieur Le Maire, nous vous demandons de saisir dans le cadre de vos pouvoirs l'Agence Régionale de Santé pour qu'elle remplisse sa mission de prévention et de promotion de la santé des populations et accepte de mettre en œuvre au plus vite l'indispensable étude épidémiologique qu'imposent ses conclusions chiffrées du Diagnostic Santé 2017.

Dans l'attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à nos salutations citoyennes.

pour l'association VAMP, son président


C. Quélard